



E-Twinning - publié le 28/09/2012

Descriptif :

E-Twinning : action européenne de jumelage électronique

Sommaire :

- Objectif
 - Pays participants
 - Enregistrement d'un projet de jumelage
-

Pour les utilisateurs d'eTwinning :

Quelques nouvelles en cette rentrée.

• Les Semaines eTwinning ont débuté et continuent jusqu'au 10 octobre. Un espace y est consacré dans votre Desktop : forums, kits et un Salon de recherche de partenaire pour les enseignants du secondaire ! Profitez-en pour poser vos questions et entrer en contact avec d'autres eTwinners.

• Une nouvelle version simplifiée et plus intuitive du Twinspace a été lancée ! Tous les projets approuvés après le 25 septembre en bénéficient.

• Candidatez au concours national français jusqu'au 14 octobre au soir. C'est ouvert aux projets menés en 2011-2012, y compris aux premiers projets ! Retrouvez toutes les infos et les fiches de candidatures.

L'équipe eTwinning reste comme toujours à votre disposition.

Bernard Usé - correspondant académique "E-Twinning" au CRDP-MATICE. Tél : 05 49 60 67 34 ou [courriel](#)

Rappel :

Texte de référence : [Bulletin Officiel n° 22 du 2 juin 2005](#)

• Objectif

Encourager les établissements scolaires à établir un jumelage **avec au moins** un établissement européen, au moyen de l'internet.

Le principe retenu par la Commission européenne est d'encourager les coopérations sur le long terme, afin de pérenniser la pratique des échanges électroniques entre établissements scolaires européens. Les projets peuvent donc se développer dans le temps, au-delà de l'année scolaire.

Un projet de jumelage doit répondre à tout ou partie des neuf critères qui ont été retenus par l'ensemble des pays partenaires . Les neuf critères sont :

- une dimension européenne (les sections européennes seront naturellement sollicitées pour participer à cette action) ;
- un intérêt pédagogique ;
- un usage interactif et raisonné des TIC ;
- une implication claire des élèves ;
- une interdisciplinarité du projet pédagogique ;
- un facteur d'ouverture et d'échange pour les enseignants ;
- une implication de l'ensemble d'une école ou d'un établissement scolaire (dans ce cas, le jumelage sera pris en compte dans le projet d'établissement ou le projet d'école) ;
- une production sur support électronique (pages internet, cédérom, base de données...) ;
- un transfert possible des résultats et productions du jumelage vers d'autres pays ou disciplines.

• Pays participants

Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni,

Slovaquie, Slovénie, Suède, Islande, Norvège, Chypre, Luxembourg, Bulgarie, Roumanie, Turquie, Croatie et ancienne république yougoslave de Macédoine .

• Enregistrement d'un projet de jumelage

Pour participer, les écoles et établissements scolaires candidats devront inscrire en ligne leur projet de jumelage sur le site : www.etwinning.fr

- **Etape 1** – les établissements pourront consulter des exemples de pratiques sur le site www.etwinning.net et s'en inspirer afin de préciser leur propre projet.
- **Etape 2** – ils signaleront leur projet et besoins à l'aide d'un outil en ligne qui leur permettra d'entrer en contact avec des partenaires potentiels.
- **Etape 3** – ils enregistreront leur projet de jumelage de manière déclarative sur le site www.etwinning.fr en décrivant le contenu du projet avec le thème choisi, les ressources engagées par l'établissement, la ou les classes concernées, la ou les disciplines impliquées, l'organisation du travail, la ou les langues utilisées ainsi que les outils TIC
- **Etape 4** – l'éligibilité du projet sera vérifiée au niveau national selon des critères ouverts afin de faciliter et d'encourager la participation du plus grand nombre. Le projet ne fera pas l'objet d'une validation pédagogique lors de son inscription, mais le porteur de projet recevra une assistance lui permettant de mieux s'orienter dans les priorités pédagogiques définies et dans l'esprit européen souhaité.
- **Etape 5** – après validation, le projet de jumelage recevra un premier label attestant de son enregistrement. Un outil générera automatiquement une fiche signalétique du projet (« report card ») qui servira à son suivi.

Contacts :

Claude Godard - tél. 05.16.52.65.50 ou [courriel](mailto:claude.godard@eduscol.education.fr)

Bernard Usé - correspondant académique "E-Twinning" au CRDP-MATICE. Tél : 05 49 60 67 34 ou [courriel](mailto:bernard.use@eduscol.education.fr)



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers. Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.